

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)
de Monsieur Terras et Madame Le Berre, Conseillers
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Loury, Greffière

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2306266	RAPPORTEUR: Madame Anaïs Le Berre
Titre de l'affaire	Demande d'annuler une décision implicite par laquelle le préfet des Côtes-d'Armor a rejeté une demande de délivrance de titre de séjour "vie privée et familiale" ou "salarié"	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître NDOYE Alioune (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
02)	DOSSIER N° 2404840	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 31 juillet 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, a fixé le pays de destination en cas de reconduite (Russie) et a prononcé une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DE CLERCK Marie-Paule (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
03)	DOSSIER N° 2306741	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 17 mai 2023 par laquelle le préfet du Finistère a rejeté une demande de titre de séjour, ainsi que le rejet de son recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître VERVENNE Hannes (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

09 heures 15

04)	DOSSIER N° 2404830	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 29 juillet 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, a fixé le pays de destination en cas de reconduite (Nigeria) et a prononcé une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître SALIN Frédéric
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
05)	DOSSIER N° 2404839	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 17 juillet 2024 par lequel le préfet du Finistère l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, a fixé le pays de destination en cas de reconduite (RDC) et a prononcé une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	CABINET D'AVOCATS LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
06)	DOSSIER N° 2404113	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	demande d'annuler l'arrêté du 16 juillet 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine portant obligation de quitter sans délai le territoire français, fixant le pays de destination et interdiction de retour pour une durée de quatre ans (libéré par le JLD)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 24/09/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)
de Monsieur Terras et Madame Le Berre, Conseillers
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Douillard, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2202824 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras

Titre de l'affaire Demande d'annuler une décision implicite par laquelle le maire de la commune de Saint Agathon a refusé de dresser un procès-verbal d'infraction pour non conformité des travaux de construction d'un lotissement de 8 lots sur un terrain sis à Kerhollo autorisés par un arrêté de permis d'aménager du 24 mai 1996

Nom des parties

Demandeur Monsieur et Madame

Défendeur COMMUNE DE SAINT-AGATHON
PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR

Représentants des parties

CABINET D'AVOCATS VIA

CABINET D'AVOCATS COUDRAY

02) DOSSIER N° 2304402 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté n° PC2209422C0026 du 21 novembre 2022 par lequel la maire de la commune de Lancieux a accordé un pêmis de construire deux bâtiments de 24 logements et un pôle médical sur un terrain situé * rue Nationale, ainsi que le rejet de leur recours gracieux

Nom des parties

Demandeur Monsieur et Madame

Défendeur SC LE LOU
COMMUNE DE LANCIEUX
SARL PIERRE PROMOTION DEVELOPPEMENT
SARL KEREDES PROMOTION IMMOBILIERE

Représentants des parties

Maître COLLET Esther (Cour)

Maître COLLET Esther (Cour)

SELARL ARES (Cour)

SELARL ARES (Cour)

SELARL ARES (Cour)

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2200224	RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° DP352382100560 du 24 septembre 2021 par lequel la maire de la commune de Rennes s'est opposée à la déclaration préalable présentée en vue de la surélévation d'une maison individuelle avec modification d'aspect de l'existant * rue de Buferon à Rennes, ainsi que la décision implicite portant rejet du recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LUSTEAU Marie-Bénédicte
Défendeur	COMMUNE DE RENNES	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2200095	RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PC352382110138 du 4 août 2021 par lequel la maire de la commune de Rennes a accordé un permis de construire en vue des suélévations partielles d'une maison individuelle sur un terrain situé * rue Monge, ainsi que les deux décisions de rejet des recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	Maître LE DANTEC Marie (Cour)
	Madame	Maître LE DANTEC Marie (Cour)
	Monsieur	Maître LE DANTEC Marie (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE RENNES	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
	Monsieur et Madame	SELARL ARES (Cour)
05)	DOSSIER N° 2203323	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° DP3528821A0809 du 26 janvier 2022 par lequel le maire de la commune de Saint-Malo ne s'est pas opposé à la déclaration préalable présentée pour la division en vue de construire du terrain situé rue * avenue de la Tesserie	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	SOCIETE D'AVOCATS LBP
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-MALO	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
	Monsieur	SELARL ALIX AVOCATS (Cour)

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)
de Monsieur Terras et Madame Le Berre, Conseillers
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Douillard, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2301105	RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre
Titre de l'affaire	Demande de réviser le titre de pension civile de retraite du 2 janvier 2023 émis par le service des retraites de l'Etat en tant qu'il fixe dans son arrêté le taux de son invalidité à 6% au lieu de 10%	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	OZIMEK (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE LE GROUPE LA POSTE	SOCIETE D' AVOCATS HMS
02)	DOSSIER N° 2205150	RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre
Titre de l'affaire	Demande d'annulation d'un arrêté du 5 mai 2022 par lequel le préfet de la région Bretagne a refusé l'autorisation d'exploiter des terres une superficie de 11,8243 ha sur la commune de Theix-Noyal	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE EARL DE BURGUHENNEC	

10 heures 15

03)	DOSSIER N° 2203270	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté du 31 mai 2022 par lequel le maire de La Bazouge du Désert a abrogé l'arrêté municipal du 19 septembre 2018 portant réouverture au public du chemin rural lieudit * et demande de condamnation la commune de la Bazouge du Désert à remettre en état ce chemin rural conformément à l'arrêté de 2018 et de le rendre carrossable et au jugement n°2005410 du 7 février 2022 du tribunal	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
Défendeur	COMMUNE DE LA BAZOUGE-DU-DESERT	SOCIETE D'AVOCATS THOME HEITZMANN (Cour)
04)	DOSSIER N° 2205343	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande l'exécution du jugement n° 2005410 du 7 février 2022 tendant à l'annulation de la délibération du conseil municipal de La Bazouge-du-Désert du 25 février 2021 autorisant l'aliénation du chemin rural du Bruet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
Défendeur	COMMUNE DE LA BAZOUGE-DU-DESERT	SOCIETE D'AVOCATS THOME HEITZMANN (Cour)

Arrêté le 24/09/2024

Le président du tribunal